ANX187 · ANNEXES DÉDIÉES

La cinquième plaie dans la progression des dix jugements d’Égypte

Le récit des plaies d’Égypte présente une série d’interventions divines destinées à conduire Pharaon à libérer Israël. La demande fondamentale demeure constante. Exode 5.1 rapporte…

LECTURE
35 min

RÉFÉRENCES
44

LIVRES CITÉS
4

PUBLIÉE
09/11/2026

MISE À JOUR
09/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Une succession de jugements annoncés 2
2. Les quatre premières plaies : l’atteinte à l’environnement 3
3. La cinquième plaie : les ressources animales directement frappées 3
4. La sixième plaie : les ulcères sur les hommes et les animaux 4
5. La septième plaie : la destruction par la grêle 4
6. La huitième plaie : la destruction des ressources végétales 5
7. La neuvième plaie : les ténèbres 5
8. La dixième plaie : le jugement des premiers-nés 6
9. La progression de l’endurcissement de Pharaon 6
10. Les plaies et la connaissance de l’Éternel 7
11. La confrontation avec les représentations religieuses égyptiennes 7
12. Les plaies comme préparation de la délivrance 8
13. Tableau général de la progression des dix plaies 9
14. La portée prophétique de la progression des jugements 9
15. Conclusion : la cinquième plaie, une étape décisive dans la révélation de la souveraineté divine 10
Lexique 11

1. Une succession de jugements annoncés

Le récit des plaies d’Égypte présente une série d’interventions divines destinées à conduire Pharaon à libérer Israël.

La demande fondamentale demeure constante.

Exode 5.1 rapporte la première déclaration de Moïse et d’Aaron :

« Ainsi parle l’Éternel, le Dieu d’Israël : Laisse aller mon peuple, pour qu’il célèbre au désert une fête en mon honneur. »

Cette demande est répétée au cours des jugements.

Exode 7.16, Exode 8.1, Exode 8.20 et Exode 9.1 reprennent l’ordre de laisser partir le peuple afin qu’il serve l’Éternel.

Les plaies ne constituent donc pas une succession de catastrophes indépendantes.

Elles appartiennent à une confrontation entre la volonté divine et le refus du souverain égyptien.

Chaque jugement manifeste une dimension de l’autorité de Dieu.

Chaque refus de Pharaon prolonge la confrontation.

La cinquième plaie s’inscrit dans cette progression.

2. Les quatre premières plaies : l’atteinte à l’environnement

Les premiers jugements concernent principalement des éléments de l’environnement égyptien.

La première plaie frappe les eaux du Nil et d’autres réserves d’eau.

Exode 7.20-21 rapporte que les eaux sont changées en sang et que les poissons meurent.

La deuxième plaie provoque une invasion de grenouilles.

Exode 8.2-6 décrit leur présence dans les habitations et les différents espaces de la vie quotidienne.

La troisième plaie fait apparaître des insectes à partir de la poussière du sol.

Exode 8.12-13 souligne que les hommes et les animaux sont touchés.

La quatrième plaie entraîne une invasion de mouches.

Exode 8.20-24 rapporte les conséquences de cette infestation sur les Égyptiens et leur territoire.

Ces jugements affectent progressivement plusieurs domaines de la vie du royaume.

L’eau, les habitations, le sol et les conditions de vie sont atteints.

Cependant, cette succession ne doit pas être comprise comme une progression strictement linéaire de catastrophes toujours plus graves.

La première plaie avait déjà entraîné la mort des poissons.

La troisième avait touché les hommes et les animaux.

La quatrième avait provoqué une perturbation importante du pays.

La cinquième se distingue donc moins par l’apparition absolue de la mortalité que par son objet particulier : les troupeaux égyptiens.

3. La cinquième plaie : les ressources animales directement frappées

Exode 9.3 annonce une mortalité particulièrement grave parmi les animaux égyptiens présents dans les champs.

Les chevaux, les ânes, les chameaux, les bovins et les brebis sont mentionnés.

Cette énumération souligne l’étendue des catégories animales concernées.

Le jugement atteint des ressources qui participent à l’agriculture, aux transports, à l’alimentation et à certaines activités militaires.

Il possède donc une dimension économique importante.

La cinquième plaie se distingue également par la protection explicite des troupeaux israélites.

Exode 9.4 annonce cette distinction.

Exode 9.6 rapporte son accomplissement.

Exode 9.7 précise que Pharaon la fait vérifier.

Le jugement manifeste ainsi simultanément la puissance de Dieu et sa fidélité envers Israël.

4. La sixième plaie : les ulcères sur les hommes et les animaux

La sixième plaie succède immédiatement à la mortalité du bétail.

Exode 9.8-12 rapporte que Moïse et Aaron prennent de la cendre de fournaise.

Moïse la répand vers le ciel.

Des ulcères apparaissent ensuite sur les hommes et sur les animaux.

Cette nouvelle intervention possède une caractéristique importante.

Le jugement atteint directement le corps humain par des lésions douloureuses.

Les magiciens égyptiens eux-mêmes ne peuvent se tenir devant Moïse à cause des ulcères.

Exode 9.11 souligne leur impuissance.

La succession des cinquième et sixième plaies établit donc un rapprochement entre la mortalité animale et la souffrance corporelle.

Cependant, le texte ne présente pas les ulcères comme une conséquence médicale de la maladie du bétail.

Il décrit deux jugements distincts.

La présence d’animaux lors de la sixième plaie rappelle également que la mortalité de la cinquième n’a pas entraîné la disparition de tous les animaux du royaume.

5. La septième plaie : la destruction par la grêle

La septième plaie marque une nouvelle étape dans la confrontation.

Exode 9.18 annonce une grêle particulièrement violente.

Le jugement menace les hommes, les animaux et les végétaux exposés.

Cependant, Dieu adresse un avertissement préalable.

Exode 9.19 invite à faire rentrer les troupeaux et à mettre à l’abri les personnes présentes dans les champs.

Cette précision est importante.

Elle confirme que des animaux égyptiens existent encore après la cinquième plaie.

Elle montre également que certains Égyptiens peuvent préserver leurs serviteurs et leurs animaux en tenant compte de l’avertissement divin.

Exode 9.20-21 distingue ceux qui craignent la parole de l’Éternel de ceux qui ne lui prêtent aucune attention.

La septième plaie manifeste donc une nouvelle dimension du jugement.

Dieu annonce le danger.

Il donne la possibilité de prendre des mesures de protection.

Le refus de tenir compte de sa parole expose à des pertes supplémentaires.

Cette progression renforce la responsabilité des hommes devant les avertissements divins.

6. La huitième plaie : la destruction des ressources végétales

La huitième plaie provoque une invasion de sauterelles.

Exode 10.4-6 annonce leur venue.

Exode 10.12-15 décrit ensuite leur action destructrice.

Les sauterelles dévorent ce que la grêle a laissé.

Le jugement atteint ainsi les ressources végétales encore disponibles.

Cette succession possède une importance économique considérable.

La cinquième plaie avait frappé les troupeaux.

La septième avait détruit une partie des cultures et des arbres.

La huitième atteint les végétaux qui avaient échappé au jugement précédent.

Le récit présente donc une accumulation des pertes.

L’Égypte voit progressivement plusieurs de ses ressources essentielles compromises.

Cette accumulation souligne les conséquences de l’obstination de Pharaon.

7. La neuvième plaie : les ténèbres

La neuvième plaie frappe l’Égypte par des ténèbres épaisses.

Exode 10.21-23 rapporte que cette obscurité dure trois jours.

Les Égyptiens ne peuvent se voir les uns les autres.

Le texte précise cependant que les Israélites disposent de lumière dans leurs habitations.

La distinction entre Israël et l’Égypte réapparaît donc explicitement.

Cette plaie possède une portée symbolique importante.

Dans la civilisation égyptienne, le soleil occupait une place centrale dans les représentations religieuses.

Plusieurs divinités lui étaient associées, notamment Rê.

Les ténèbres pouvaient ainsi revêtir une signification religieuse particulière.

Cependant, le récit ne nomme pas explicitement Rê comme cible de la neuvième plaie.

La portée fondamentale du jugement demeure la démonstration de la souveraineté de l’Éternel.

La lumière elle-même dépend de son autorité.

8. La dixième plaie : le jugement des premiers-nés

La dixième plaie constitue l’aboutissement de la confrontation.

Exode 11.4-6 annonce la mort des premiers-nés du pays d’Égypte.

Exode 12.29-30 rapporte l’accomplissement du jugement.

Cette dernière plaie touche directement les familles égyptiennes.

Elle atteint également la maison de Pharaon.

La distinction entre Israël et l’Égypte prend alors une forme particulière.

Dieu donne aux Israélites les instructions relatives à la Pâque.

Le sang de l’agneau doit être appliqué sur les portes des maisons.

Exode 12.13 présente ce sang comme le signe de la protection divine.

La délivrance d’Israël intervient après ce jugement.

Exode 12.31-32 rapporte que Pharaon ordonne finalement le départ du peuple.

La succession des plaies atteint ainsi son objectif narratif.

Le souverain qui refusait de libérer Israël finit par autoriser son départ.

9. La progression de l’endurcissement de Pharaon

La succession des plaies s’accompagne d’une progression dans le récit de l’endurcissement de Pharaon.

Dès Exode 4.21, Dieu annonce que le cœur du souverain sera endurci.

Les récits suivants présentent à plusieurs reprises son refus d’obéir.

Exode 8.15 rapporte qu’il endurcit son cœur après avoir constaté un soulagement.

Verset(s) introuvable(s) : 32
indique qu’il persiste dans cette attitude après la quatrième plaie.
Exode 9.7 souligne que son cœur demeure endurci malgré la vérification de la protection des troupeaux israélites.

Exode 9.12 affirme ensuite que l’Éternel endurcit le cœur de Pharaon.

Ces formulations doivent être considérées ensemble.

Le récit présente à la fois la responsabilité du souverain et la souveraineté divine.

Il ne développe pas une explication philosophique complète de leur articulation.

Il montre cependant que Pharaon persiste dans son refus malgré les signes successifs.

La cinquième plaie occupe une place significative dans cette progression.

Pharaon dispose d’un élément vérifiable.

Il constate que les troupeaux israélites ont été épargnés.

Pourtant, il refuse toujours de libérer le peuple.

10. Les plaies et la connaissance de l’Éternel

L’un des objectifs majeurs des plaies est de révéler l’identité et la puissance de l’Éternel.

Exode 7.5 annonce :

« Les Égyptiens connaîtront que je suis l’Éternel, lorsque j’étendrai ma main sur l’Égypte. »

Cette déclaration donne une dimension révélatrice aux jugements.

Les plaies ne manifestent pas seulement une puissance destructrice.

Elles doivent conduire à reconnaître l’autorité du Dieu d’Israël.

Exode 8.18 présente la protection de Gosen comme un signe destiné à montrer que l’Éternel agit au milieu du pays.

Exode 9.14-16 développe cette perspective avant la septième plaie.

Dieu déclare que sa puissance doit être connue et que son nom doit être publié sur toute la terre.

La cinquième plaie participe à cette révélation.

La précision de l’annonce, l’accomplissement du jugement et la protection des troupeaux israélites manifestent l’autorité divine.

Pharaon reçoit un témoignage supplémentaire.

Son refus souligne cependant que la connaissance des signes ne conduit pas nécessairement à l’obéissance.

11. La confrontation avec les représentations religieuses égyptiennes

Les plaies se déroulent dans une civilisation où de nombreux éléments naturels possèdent une signification religieuse.

Le Nil était associé à la prospérité et à certaines divinités.

Les animaux pouvaient participer au symbolisme religieux.

Le soleil occupait une place majeure dans les croyances égyptiennes.

Les troupeaux eux-mêmes pouvaient être associés à des divinités telles qu’Apis et Hathor.

Cette situation donne aux jugements une portée religieuse possible.

Cependant, il convient de ne pas établir une correspondance rigide entre chaque plaie et une divinité particulière.

Le livre de l’Exode ne fournit pas un tableau associant systématiquement les dix plaies à dix dieux égyptiens.

Exode 12.12 affirme néanmoins que Dieu exerce des jugements contre les dieux de l’Égypte.

Cette déclaration permet de comprendre la dimension religieuse de l’ensemble.

La cinquième plaie révèle notamment que les animaux, même lorsqu’ils possèdent une valeur sacrée dans les croyances humaines, demeurent soumis à l’autorité du Créateur.

12. Les plaies comme préparation de la délivrance

Les dix plaies ne constituent pas une fin en elles-mêmes.

Elles préparent la sortie d’Égypte.

Dieu avait annoncé à Moïse qu’il délivrerait son peuple.

Exode 3.8 présente cette délivrance comme une intervention destinée à faire sortir Israël de l’oppression.

Exode 6.6-7 rappelle que Dieu rachètera son peuple et le prendra pour lui.

Les jugements s’inscrivent dans l’accomplissement de cette promesse.

La cinquième plaie contribue à cette préparation en préservant les troupeaux israélites.

Ces animaux pourront accompagner le peuple lors de son départ.

Exode 12.38 précise que les Israélites quittent l’Égypte avec du petit et du gros bétail en très grand nombre.

La protection divine possède donc une dimension concrète.

Elle prépare les conditions matérielles de la délivrance.

Elle révèle également que Dieu prend soin de son peuple dans l'accomplissement de ses promesses.

13. Tableau général de la progression des dix plaies

PLAIE	RÉFÉRENCE BIBLIQUE	DOMAINE PRINCIPALEMENT ATTEINT	PARTICULARITÉ DU JUGEMENT
1. Eaux changées en sang	Exode 7.14-24	Eaux et poissons	Atteinte aux ressources aquatiques
2. Grenouilles	Exode 7.25-8.11	Milieu aquatique et habitations	Invasion des espaces de vie
3. Insectes issus de la poussière	Exode 8.12-15	Hommes et animaux	Les magiciens reconnaissent le doigt de Dieu
4. Mouches	Exode 8.16-28	Habitants et territoire	Gosen explicitement préservé
5. Mortalité du bétail	Exode 9.1-7	Troupeaux égyptiens	Protection vérifiée des animaux israélites
6. Ulcères	Exode 9.8-12	Hommes et animaux	Les magiciens ne peuvent se tenir devant Moïse
7. Grêle	Exode 9.13-35	Hommes, animaux et végétation exposés	Avertissement permettant une mise à l'abri
8. Sauterelles	Exode 10.1-20	Végétation et ressources agricoles	Destruction de ce que la grêle avait laissé
9. Ténèbres	Exode 10.21-29	Lumière et conditions de vie	Lumière préservée chez les Israélites
10. Mort des premiers-nés	Exode 11.1-10 ; Exode 12.1-30	Familles égyptiennes et premiers-nés des animaux	Pâque et délivrance imminente

Ce tableau met en évidence la diversité des domaines atteints.

Il montre également que la progression des plaies ne repose pas exclusivement sur une augmentation mécanique de leur gravité.

Chaque jugement possède une fonction particulière dans le récit.

L'ensemble conduit à la reconnaissance de l'autorité divine et à la délivrance d'Israël.

14. La portée prophétique de la progression des jugements

La succession des plaies d'Égypte trouve plusieurs échos dans les textes prophétiques et apocalyptiques.

Les prophètes utilisent parfois les images de la famine, de la peste et des catastrophes naturelles pour annoncer des jugements.

Jérémie 14.12 associe notamment l'épée, la famine et la peste.

Ezéchiel 14.21 mentionne plusieurs jugements exercés contre Jérusalem.

Le livre de l'Apocalypse reprend également certaines images rappelant les plaies d'Égypte.

Apocalypse 8.7 décrit une catastrophe frappant la végétation.

Apocalypse 9.1-11 présente une invasion de sauterelles dans un cadre visionnaire.

Apocalypse 16.2 rapporte l'apparition d'ulcères.

Apocalypse 16.3-4 décrit des jugements atteignant les eaux.

Apocalypse 16.10 évoque des ténèbres.

Ces correspondances montrent que les plaies d’Égypte constituent un modèle biblique important pour la représentation des jugements divins.

Cependant, les événements de l’Apocalypse ne doivent pas être considérés comme de simples répétitions identiques des dix plaies.

Leur contexte, leur portée et leur organisation diffèrent.

Le rapprochement révèle une continuité théologique : le Dieu qui jugea l’Égypte demeure souverain sur l’histoire et sur les jugements futurs.

15. Conclusion : la cinquième plaie, une étape décisive dans la révélation de la souveraineté divine

La cinquième plaie occupe une place importante dans la progression des dix jugements d’Égypte.

Elle frappe directement les ressources animales du royaume.

Elle manifeste les limites de la puissance économique et politique de Pharaon.

Elle révèle également la fidélité de Dieu envers Israël par la préservation de ses troupeaux.

Cette protection est annoncée, accomplie et vérifiée.

Pourtant, Pharaon demeure endurci.

La succession des plaies montre ainsi que les signes divins ne conduisent pas automatiquement à l’obéissance.

Le refus persistant du souverain entraîne la poursuite des jugements.

La cinquième plaie prépare également les événements suivants.

La sixième atteint les hommes et les animaux par les ulcères.

La septième menace les êtres vivants et les végétaux exposés à la grêle.

Les jugements suivants conduisent progressivement à la Pâque et à la sortie d’Égypte.

La cinquième plaie révèle que l’Éternel exerce son autorité sur les ressources du royaume, connaît ceux qui lui appartiennent et conduit souverainement l’histoire vers l’accomplissement de sa promesse de délivrance.

LEXIQUE

La déesse égyptienne Hathor — Hathor est l’une des divinités les plus fascinantes et les plus polyvalentes du panthéon égyptien. Elle est à la fois douce et redoutable, maternelle et cosmique, proche des humains et liée aux forces primordiales.
INF264 · https://schilo.org/inf264-la-deesse-egyptienne-hathor/

Le dieu égyptien Apis — Apis est l’un des dieux les plus anciens et les plus vénérés d’Égypte. Il se manifeste sous la forme d’un taureau vivant, choisi pour ses marques sacrées.
INF263 · https://schilo.org/inf263-le-dieu-egyptien-apis/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX186 - La distinction entre Israël et l’Égypte : protection divine, alliance et délivrance https://schilo.org/anx186-la-distinction-entre-israel-et-legypte-protection-divine-alliance-et-delivrance/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX188 - La cinquième plaie et la responsabilité de Pharaon : avertissement, jugement et endurcissement https://schilo.org/anx188-la-cinquieme-plaie-et-la-responsabilite-de-pharaon-avertissement-jugement-et-endurcissement/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx187-la-cinquieme-plaie-dans-la-progression-des-dix-jugements-degypte/, exportée le 09/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.